



# Compte-rendu de l'événement de restitution de la démarche de participation citoyenne sur la précarité alimentaire

Événement de restitution du 9 novembre 2022

---

## Sommaire

I. Contexte et objectifs de l'événement de restitution .....	2
II. Déroulé de l'événement .....	4
III. Annexes.....	11

# I. Contexte et objectifs de l'événement de restitution

## 1. Contexte

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) a adopté en **octobre 2022** l'**avis n°91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire »**. Cet avis est issu d'une autosaisine du CNA. Un groupe de concertation, présidé par M. Franck Le Morvan et modéré par Mme Magali Ramel, a travaillé pendant 1 an à son élaboration.

Le **mandat** proposait que les réflexions du groupe de concertation puissent s'articuler autour des axes suivants :

- La cartographie dynamique des populations les plus exposées à la précarité alimentaire ;
- L'amélioration de l'existant en matière de lutte contre la précarité alimentaire ;
- L'état des lieux des solutions complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire dans une optique de prévention, d'autonomie et d'inclusion ;
- Les leviers d'action pour assurer à tous un accès à une offre alimentaire durable ;
- La pertinence d'un socle alimentaire fondamental ou « sécurité sociale de l'alimentation » et son contenu.

Le CNA a choisi d'associer des citoyennes et citoyens à l'élaboration de son avis. C'est la deuxième fois qu'il met en œuvre une démarche de participation citoyenne. Au regard du sujet traité, une attention particulière a été portée à l'**inclusion de personnes en situation de précarité**, dans leur diversité. La lutte contre la précarité alimentaire doit en effet s'appuyer sur les constats et préconisations des personnes concernées pour que les réponses sociétales puissent correspondre à leurs attentes et leurs besoins.

Deux outils ont été mobilisés : **67 débats autoportés organisés sur une grande diversité de territoires français** (dont 8 en Outremer), rassemblant 1098 personnes, et **un panel citoyen constitué de 18 personnes** dont 10 en situation de précarité<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Le compte rendu des débats autoportés et l'avis du panel citoyen sont sur le site internet du CNA.

Le compte rendu des 67 débats autoportés et l'avis du panel citoyen (24 propositions et 2 messages d'interpellation) ont été présentés au groupe de concertation. Cette démarche participative a permis d'enrichir l'avis 91 dans sa partie **constats et enjeux** et dans les **recommandations à destination des décideurs** publics comme privés.

## 2. Objectifs de l'événement de restitution

À la suite de l'adoption de l'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire », le groupe de concertation du CNA a transmis un document de réponse aux citoyennes et citoyens ayant participé à la démarche de participation citoyenne.

Dans l'ambition de renforcer la reddition des comptes<sup>2</sup>, le CNA a organisé le 9 novembre 2022 après-midi un événement de restitution, dans la salle des mariages de l'Académie du Climat. Le CNA a fait appel à **Eclectic Experience** et **Missions Publiques** pour l'accompagnement de cet événement de restitution. Ce dernier se voulait être un temps d'échanges entre les citoyennes et citoyens et des membres du groupe de concertation qui ont participé à la rédaction de l'avis du CNA.

Il visait les objectifs suivant :

- Expliquer comment les éléments issus de la participation citoyenne ont été étudiés et mis en visibilité dans l'avis ;
- Expliquer comment ils ont nourri le travail de concertation des membres du CNA (éléments de fond sur « comment est-ce que la participation citoyenne a impacté les débats ? », « Qu'est-ce qui a été repris dans l'avis, qu'est-ce qui n'a pas été repris et pourquoi ? »).

De manière générale, il s'agissait également d'apporter une marque de reconnaissance vis-à-vis des personnes ayant contribué à la démarche de participation citoyenne.

## 3. Participants

Une diversité d'acteurs a été conviée à cet événement de restitution :

- les participantes et participants du panel citoyen ;
- quelques représentantes et représentants de structures ayant organisé des débats autoportés ;
- la présidence et les membres du groupe de concertation « Précarité alimentaire » du CNA ;
- les membres de la cellule de la participation citoyenne et la CNDP (Commission nationale du débat public).

Afin d'offrir un cadre permettant un échange approfondi entre les différentes parties, le nombre d'inscriptions a été limité. Au total, l'événement a réuni 36 personnes. La liste des participants est disponible en annexe 1.

---

<sup>2</sup> La reddition des comptes correspond à l'étape de retour auprès des personnes ayant contribué à la démarche de participation citoyenne dans le but d'expliquer les décisions qui ont été prises.

## II. Déroulé de l'événement

L'événement de restitution s'est déroulé en trois grands temps. Le détail du déroulé se trouve en annexe 2.

### 1. Première partie en plénière

L'événement s'est ouvert sur une présentation des objectifs et déroulé de l'événement suivi d'un moment d'interconnaissance entre les participants (cf. annexe 2).



Un propos introductif a été assuré par **Franck Le Morvan**, président du groupe de concertation « Précarité alimentaire » afin de préciser la méthode que le CNA a mobilisé pour étudier les livrables citoyens.

Il a été rappelé que les membres du groupe de concertation « Précarité alimentaire » se sont appuyés sur quatre types de source pour mener leur travail de construction de l'avis :

- Leurs **savoirs professionnels** en tant que représentants des acteurs de la chaîne alimentaire et de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- Des **présentations d'experts** du sujet ;
- Les **anciens avis du CNA** portant en partie sur ce sujet ;
- Les **résultats de la participation citoyenne** (avis citoyen du panel et compte-rendu des débats autoportés).

Le groupe de concertation du CNA a rencontré 6 porte-paroles du panel citoyen qui ont présenté leur avis constitué de 24 propositions. Le compte-rendu des 67 débats autoportés leur a également été transmis. À la suite de la présentation des livrables citoyens, le groupe de travail du CNA est entré en phase de concertation et a débattu des propositions formulées par le panel citoyen.

Ces propositions ont été analysées de la façon suivante :

1. Chacune des structures membres du groupe de travail a été invitée à exprimer son point de vue au sujet de chacune des propositions citoyennes émises par le panel sur la base d'un tableau de suivi.
2. Le groupe a ensuite décidé des recommandations qu'il souhaitait formuler sur la base des propositions citoyennes et des autres sources mobilisées. Certaines recommandations sont très proches des propositions citoyennes, d'autres ont été ajustées pour prendre en compte les compléments du groupe, et certaines n'ont pas été reprises car elles ne faisaient pas consensus au sein du groupe.
3. Les recommandations que le groupe a formulées et qui sont en lien avec la participation citoyenne (panel citoyen et/ou débats autoportés) sont marquées dans l'avis du CNA par le pictogramme suivant : 

La manière dont la participation citoyenne a enrichi l'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » a également été expliquée.

Le **compte rendu des 67 débats locaux** a permis d'enrichir :

- La **partie constats et enjeux** de l'avis du CNA ;
- Les synthèses réalisées sur la **sécurité sociale de l'alimentation** et le **chèque alimentaire** ;
- **Certaines recommandations** de l'avis du CNA.

L'**avis citoyen réalisé par le panel** a permis d'enrichir essentiellement les **recommandations** de l'avis du CNA. De plus, la **manière dont est structuré l'avis citoyen se retrouve dans l'avis** rendu par les membres du groupe de concertation du CNA.

## 2. Exploration de l'avis 91 du CNA « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » par groupes

Suite à ce court moment introductif en plénière, le CNA a souhaité dédier **un temps long pour des échanges en groupes autour d'ateliers tournants**, en suivant les conseils de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui accompagne le CNA sur son ouverture à la participation citoyenne.



Cinq groupes de 5 à 7 personnes ont été constitués rassemblant une diversité de profils : panélistes, représentants de structures ayant organisé des débats autoportés et membres du groupe de concertation « Précarité alimentaire ». Les cinq groupes ont été invités à échanger durant 20 minutes devant cinq ateliers tournants. À chaque atelier, un binôme constitué d'un facilitateur et d'un membre du groupe de concertation s'assurait de la gestion des échanges de chacun des groupes.

Les 5 ateliers ont été structurés autour de 5 panneaux (cf. annexe 3) :

- **4 panneaux** reprenant les 4 ambitions de l'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » :
  - ✓ **Panneau A** : Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et tous à l'alimentation
  - ✓ **Panneau B** : Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et à la combattre
  - ✓ **Panneau C** : Améliorer l'aide alimentaire
  - ✓ **Panneau D** : Développer les initiatives complémentaires ou alternatives pour la lutte contre la précarité alimentaire

L'ensemble des recommandations de l'avis 91 sont présentées sur les panneaux avec la légende suivante :

- Les leviers d'actions
- Les « recommandations clés » retenues par le groupe de concertation du CNA
- Les recommandations en lien avec la participation citoyenne
- Les recommandations en lien avec la participation citoyenne qui ont été significativement modifiées

- **1 panneau** consacré aux 3 propositions qui n'ont pas été retenues, appelé **panneau X**.

Les 3 propositions du panel citoyen qui n'ont pas été reprises dans l'avis du CNA sont les suivantes :

- Fixer un quota minimum de produits, à des prix abordables, issus de l'agriculture française dans les supermarchés
- Réduire et bloquer les prix des produits de première nécessité

- Mettre en place un système de carte alimentaire permettant l'achat de denrées alimentaires et d'hygiène dans tous les commerces pour que les personnes dans le besoin puissent s'alimenter dignement et de manière non-discriminante

**Les encadrés ci-dessous apportent quelques éclairages sur les échanges** qui se sont tenus dans les différents ateliers, notamment le ressenti des citoyennes et citoyens sur la manière dont le CNA s'est emparé de leurs propositions.

#### Panneau A :

##### Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et tous à l'alimentation

###### Les réactions positives

Les participantes et participants se sont bien retrouvés dans l'avis, que ce soit sur la forme ou dans le contenu des recommandations. Ils sont également satisfaits que l'avis du CNA traite du sujet de l'offre alimentaire et du droit à l'alimentation.

###### Les réactions négatives

Pour autant, les citoyennes et citoyens considèrent que certaines propositions ne sont pas suffisamment fortes et il y a beaucoup d'éléments sur la recherche. Ils ont également trouvé dommage de dissocier « pouvoir d'achat » et « offre alimentaire » car ils estiment que ces deux sujets dépendent de l'accessibilité financière. Dans ce sens, ils ont soulevé l'intérêt de la mise en place d'un chèque/d'une carte alimentaire, notamment pour les personnes qui ne peuvent pas travailler, et ont regretté l'absence d'une recommandation sur sa mise en œuvre dans l'avis.

###### Les sujets de débat

La recommandation 12<sup>3</sup> a fait débat : certains participants saluent le fait que le statut des personnes en situation irrégulière soit mentionné dans l'avis tandis que d'autres auraient souhaité que le CNA aille plus loin, en proposant une recommandation donnant la possibilité aux personnes sans papier de travailler.

Une majorité de participants auraient souhaité que le CNA fasse participer les membres du panel citoyen tout le long de la concertation (en les intégrant complètement au groupe de concertation). D'autres participants ont souhaité relativiser en mettant en avant le fait que la démarche de participation citoyenne mise en place dans le cadre de ce groupe de travail équivaut à « un grand pas en avant pour le CNA » et que la recommandation 7 de l'avis va dans ce sens.

#### Panneau B :

##### Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et la combattre

###### Les points positifs

Les participantes et participants sont satisfaits de la manière dont le groupe de travail du CNA s'est emparé de leurs propositions : « **on s'y retrouve bien, ce sont nos mots !** ». Ils soutiennent le besoin de chercher à comprendre les causes de la précarité pour la combattre, ce qui est l'idée clef de cette ambition. Les participants ont souligné que cette ambition de l'avis était très en lien avec les travaux du Cocolupa et qu'il serait bénéfique de renforcer les liens entre ces travaux. Notamment, avec la création du nouveau fonds pour les initiatives de solidarités alimentaires.

Il a été évoqué de nombreuses fois le besoin d'associer directement les personnes concernées par la précarité dans ce travail d'identification et d'évaluation recommandé par le CNA.

###### Les points négatifs

La notion de participation des personnes concernées apparaît bien dans les recommandations 27 et 30, mais les participants regrettent que cela n'apparaisse pas plus clairement comme une recommandation clé de cette ambition. Les citoyennes et citoyens mettent en garde sur une instrumentalisation possible de la parole des personnes en situation de précarité : ceux-ci doivent pouvoir impacter réellement les décisions, les dispositifs auxquels ils participent ne doivent pas être des « **faux espaces de discussion** ».

---

<sup>3</sup> « Conduire une réflexion spécifique sur les déterminants de la précarité alimentaire des personnes en situation irrégulière, en termes d'accompagnement et d'accès au travail. »

## Panneau C : Améliorer l'aide alimentaire

### Les points positifs

Les participantes et participants sont largement en accord avec les recommandations portant sur l'amélioration de l'accès et de l'accueil à l'aide alimentaire : « **Certaines personnes n'ont pas de document à fournir, par exemple les sans-abris n'ont pas de feuille d'imposition** » / « **La première chose qu'on nous demande c'est : avez-vous les documents ? Mais la priorité c'est manger.** » les participants soulignent également l'importance d'élargir l'accès à l'aide alimentaire sans condition, une des recommandations du CNA.

### Les points négatifs

Il a été souligné par les participantes et participants le besoin de changer la manière d'utiliser les financements de l'aide alimentaire et pas seulement les poursuivre (recommandation 50).

Sur la question de la défiscalisation, membres du groupe de concertation et panélistes s'accordent à dire qu'il n'y a pas eu assez de débats au sein du groupe, cela aurait nécessité plus de temps de concertation.

### Les sujets de débat

Le sujet de la défiscalisation a fait débat : certains participants comprennent la modification qu'a apporté le groupe de concertation du CNA (« **si tout est défiscalisé, cela ne favoriserait plus les dons** »), et considèrent donc que les recommandations de base émises par les citoyens ont été améliorées, ils apprécient particulièrement le fait d'avoir inscrit l'importance de se concentrer sur les « besoins des personnes ». D'autres estiment au contraire qu'il faudrait tout défiscaliser : « **Dès qu'on touche à l'argent, ça coince** ». « **On a l'impression que les gros font de l'argent sur nous** ». « **Ils nous donnent des choses qui ne sont parfois pas consommables et se disent que si nous n'avons que ça, on le mangera quand même.** ». Ainsi, certains participants considèrent que la proposition émise par les citoyens a été trop modifiée.

Le sujet des contrôles a également fait débat. Les participants sont en accord avec le besoin de renforcer les contrôles mais se questionnent sur leur mise en application et la manière dont il faudrait procéder.

## Panneau D :

### Développer les initiatives complémentaires ou alternatives pour la lutte contre la précarité alimentaire

### Les points positifs

Les participants et participantes ont globalement un avis positif sur les initiatives abordées dans cette partie. Elles représentent bien des alternatives intéressantes, mais encore trop peu développées ou ouvertes à tout public. À cet égard, la recommandation clé de cette partie, proposant de créer un fonds permanent, a notamment été mise en avant comme un préalable essentiel pour favoriser le déploiement de ces initiatives et leur permettre de changer d'échelle.

### Les points négatifs

Néanmoins, les participants et participantes soulignent plusieurs limites concernant cette partie.

Sur le contenu des recommandations, certaines et certains évoquent le manque de recul sur ces initiatives, ce qui ne permet pas de dire si elles fonctionnent bien ou pas.

De plus, les citoyennes et citoyens regrettent de ne pas retrouver dans cette partie de l'avis des initiatives qu'ils avaient identifiées comme intéressantes (sécurité sociale de l'alimentation, carte alimentaire, sujet de la restauration en hébergement d'accueil).

### Les sujets de débat

Deux sujets ont plus particulièrement fait l'objet de débats entre les participantes et participants.

Le format « appels à projets » a notamment été discuté. Certains ont indiqué qu'il s'agissait malgré tout d'un système qui permettait une forme de neutralité et une garantie contre l'arbitraire.

Certains et certaines ont également mis en avant le besoin d'attribuer des compétences élargies aux collectivités en matière d'alimentation, afin qu'elles soient reconnues par l'État comme légitimes sur ce sujet et qu'elles puissent bénéficier de financements en conséquence. D'autres participantes et participants ont néanmoins émis une réserve, en indiquant que l'accord de financements par l'État pour le développement des PAT constituait une forme de reconnaissance de la légitimité des collectivités en matière d'alimentation.

**Panneau X :**  
**Les propositions du panel citoyen non retenues**

**Les points positifs**

Les échanges entre les participants ont porté en partie sur la création du fonds pour les nouvelles solidarités alimentaires annoncé récemment par le gouvernement ainsi que sur les expérimentations du chèque alimentaire annoncées par le Cocolupa (le caractère expérimental étant justifié par la complexité de sa mise en place). Les citoyennes et citoyens accueillent favorablement ces mesures.

Certains participants ont souligné une difficulté que pose le chèque ou la carte alimentaire : celle de dissocier l'accès à une aide alimentaire d'un accompagnement social plus global.

**Les points négatifs**

Les participants sont déçus que ces 3 propositions n'aient pas fait l'objet de recommandations associées par le CNA : **« Ce sont les choses les plus importantes que vous avez retirées », « c'est dommage, il ne faut pas laisser tomber ».**

Les explications apportées par les membres du groupe de travail « précarité alimentaire » du CNA n'ont pas réellement satisfait les participantes et participants de la démarche de participation citoyenne qui estiment que cela **« masque les questions de fond »** et appellent à écouter davantage les personnes concernées : **« Faites appel à nous, ne concertez pas entre vous ».**

La proposition citoyenne sur la carte leur paraissait importante car cette dernière n'a pas de caractère discriminatoire et laisse le choix aux utilisateurs de leur alimentation. Le groupe de travail du CNA a avancé l'argument qu'une carte doit être articulée avec un accompagnement social, ce qui n'est pas de l'avis de certains citoyens qui rappellent l'importance de donner le choix de son alimentation à la personne en situation de précarité.

Sur la question du blocage des prix, les participants s'interrogent sur la définition des produits de première nécessité, à quels produits cela renvoie et appellent donc à mener un travail de fond sur ce point ainsi que sur les impacts du blocage des prix sur les acteurs de la chaîne alimentaire.

**Les sujets de débat**

La perspective d'une intervention de l'État pour réguler les prix de l'alimentation a fait débat. À l'argument des membres du groupe du CNA qui rappellent qu'un blocage des prix pourrait avoir un impact sur les acteurs de la chaîne alimentaire, les panelistes précisent que le gouvernement vient de prendre en charge une aide à l'acquisition de carburants, qui prend ainsi la forme d'un « rabais ». Cela tend à démontrer la faisabilité de telles mesures.

Sur le sujet du quota minimum de produits issus d'agriculture française, l'argument avancé par le CNA portait sur le risque de mauvaise répartition de la valeur entre les acteurs de la chaîne alimentaire, ce à quoi les participants répondent que **« les gens qui n'ont rien ne bénéficient pas de cette répartition ».**

Les participantes et participants reviennent également sur la formulation de la proposition qu'ils avaient émise en précisant qu'au-delà des supermarchés, les autres distributeurs doivent être concernés.

**De manière transversale, les citoyennes et citoyens se questionnent sur l'avenir de cet avis, en appelant à ce que les pouvoirs publics s'en parent de la meilleure des manières.**

### 3. Clôture de l'événement en plénière

Suite au travail d'exploration de l'avis par groupes, les participantes et participants se sont retrouvés en format plénier pour clôturer cet événement.



#### ➤ Retour sur la tonalité des échanges

Une prise de parole à deux voix a permis de revenir sur la tonalité des échanges par groupes, assurée par **Magali Ramel** (modératrice du groupe de concertation « Précarité alimentaire » du CNA) et **Marie Lucine Moussoua** (membre du panel citoyen).

Globalement, il ressort des échanges une adhésion globale des citoyens et citoyennes au travail du CNA. Des déceptions sur la formulation de certaines recommandations et sur les propositions citoyennes non retenues ont néanmoins été formulées. Marie Lucine Moussoua déclare notamment que « **Si on veut combattre la précarité alimentaire, il faut que l'avis des personnes concernées soit retenu. J'ai trouvé regrettable que la carte ne soit pas retenue car c'est très important pour combattre la précarité alimentaire.** » Magali Ramel exprime alors le besoin d'aller encore plus loin sur les sujets qui n'ont pas été repris et de renforcer la participation citoyenne au CNA, notamment en attribuant un siège aux personnes concernées, qui est l'une des recommandations de l'avis 91 du CNA.

#### ➤ Et si c'était à refaire ?

**Ilaria Casillo**, vice-présidente de la Commission nationale du débat public, rappelle que dans cette démarche participative, deux temps ont été dédiés entre participants et membres du groupe de travail du CNA. Le premier correspond à la session de travail commune entre ces derniers dans laquelle quelques panélistes sont venus présenter directement leurs travaux aux membres du CNA, et le deuxième est cet événement de restitution. Ilaria Casillo rappelle que ces temps d'échange privilégiés sont assez rares dans les démarches de participation citoyenne et salue le CNA d'avoir joué le jeu, car cela n'est pas un exercice facile. Ilaria Casillo invite alors **Virginie Lanlo**, membre du groupe de concertation « Précarité alimentaire » et **Lou Jayne Hamida**, membre du panel citoyen à répondre à la question suivante : « **et si c'était à refaire, que conseillerez-vous au CNA pour ses futures démarches de participation citoyenne ?** »

**Virginie Lanlo** explique alors : « Je le referai sans hésiter. Je me suis portée immédiatement candidate pour participer à ce groupe de travail. Ce groupe nous a toutes et tous **bousculés dans nos préjugés**. On a tous évolué dans notre regard, dans nos recommandations. Et on voit que **beaucoup de recommandations sont issues de la participation citoyenne**. Bien sûr, on n'a pas pu tout prendre en compte, notamment parce que le temps était trop court. Il aurait fallu avoir un ou deux temps d'échange en plus avec les citoyens pour conforter tout le travail accompli. **Je vous adresse un énorme merci pour votre implication, votre franchise, et le fait de nous avoir bousculés dans nos certitudes**. C'est en allant sur le terrain qu'on arrive aussi à mieux comprendre les politiques qu'on veut mettre en œuvre. »

**Lou Jayne Hamida** déclare ensuite que beaucoup de personnes auraient sans doute souhaité participer à cette démarche : « **Merci de nous avoir permis de participer. C'est ce qu'on réclame depuis des**

**années et vous l'avez fait.** » A la question « et si c'était à refaire », la panéliste répond qu'il est nécessaire de poursuivre le dialogue avec des instances de concertation, qu'il ne faut « **plus arrêter la machine** ». Il faut également s'ouvrir à la jeunesse, aux seniors et à toute la population. Plus précisément sur le panel citoyen, la participante du panel ajoute qu'il aurait été intéressant de croiser davantage les deux sous-groupes et de faire intervenir davantage d'acteurs du terrain en plus de la recherche. Elle conclut finalement : « **à tout type de concertation, il faut toujours associer les personnes concernées** ».

**Franck le Morvan**, président du groupe de concertation « Précarité alimentaire » se prête au même exercice. Il ajoute qu'il regrette que le groupe du CNA n'ait pas pu travailler davantage sur le sujet de la carte alimentaire : « Ce n'est pas parce qu'on ne voulait pas mais il y avait plein de travaux en même temps. On attendait des annonces gouvernementales. On ne voulait pas travailler en doublon. Donc si c'était à refaire, on aurait traité plus ce sujet, avec plus de temps ». Le président du groupe exprime deux souhaits pour de futures démarches de participation. Premièrement, « **il faudrait un retour [vers les citoyennes et citoyens] avant de finaliser l'avis**. Ce retour était indispensable, mais il fallait au moins 1 ou 2 séances de plus. » De plus, le président du groupe émet l'idée **que les travaux de la cellule de la participation citoyenne se fasse en amont de ceux du groupe de concertation**, ce qui permettrait de questionner la participation de citoyennes et citoyens au groupe de travail du CNA, et cela nécessiterait un temps plus long pour produire l'avis final.

#### ➤ Propos de clôture

**Guillaume Garot**, président du CNA, a finalement clôturé l'événement :

« Du fond du cœur, merci pour votre participation. Je suis également élu. Je suis entre autre en charge de voter des lois. Pour qu'elles soient justes, ces lois doivent être légitimes. Pour qu'elles soient légitimes, il faut que les recommandations soient représentatives. Et l'objet du CNA, c'est de faire des recommandations. Le CNA a pour mission d'écouter l'ensemble des acteurs de l'alimentation. **Si en plus le CNA propose des recommandations construites avec la parole des citoyens, alors on est sûr qu'on va dans la bonne direction**. La démocratie, ça ne se résume pas à un bulletin de vote dans l'isolement, une fois tous les cinq ou six ans. La démocratie, c'est toute l'année. Et c'est formidable ce qu'a pu faire le CNA. Et c'est formidable ce que vous avez fait dans ce groupe de concertation. Et c'est formidable ce que fait la CNDP et c'est formidable ce que vous avez fait, citoyennes et citoyens, parce que vous faites vivre la démocratie. Il faut que les élus reviennent plus souvent vers les citoyens pour s'assurer qu'ils sont sur la bonne route. Il est normal que les élus ne reprennent pas toutes les propositions. L'important, c'est de dire pourquoi. Cela garantit une égalité dans la relation avec les citoyens. **Votre participation est sans équivalent en France, il faut c'est que ce soit le début d'une suite. Cela permettra de mieux écouter les citoyens et de revivifier notre démocratie. Cela mérite un grand bravo !** »



L'équipe du secrétariat interministériel remercie sincèrement l'ensemble des participantes et participants à cet événement de restitution ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette démarche de participation citoyenne une belle réussite.

## Annexe 1 : Liste des participants

	Rôle	NOM	Prénom
1.	Groupe de concertation	AILLERY	Florence
2.	Ex stagiaire SICNA	ALMAYRAC	Léa
3.	Panel	BAH	Assiatou
4.	CNDP	CASILLO	Ilaria
5.	Panel	DIADHIOU	Maimouna
6.	Équipe organisatrice	FERRANDO	Judith
7.	Président du CNA	GAROT	Guillaume
8.	SICNA	GORZA	Mathilde
9.	Équipe organisatrice	HAMDOUD-MEUNIER	Eléa
10.	Panel	HAMIDA	Lou Jayne
11.	Groupe de concertation	HOYAU	Sacha
12.	Groupe de concertation	JAVELLE	Flore
13.	SICNA	LACHAISE	Mauranne
14.	Groupe de concertation	LANLO	Virginie
15.	SICNA	LAZZARO	Marine
16.	Président Groupe de concertation	LE MORVAN	Franck
17.	SICNA	LEBOURG	Juliette
18.	Panel	LIBINE	Céline
19.	Groupe de concertation	LOCHET	Sophie
20.	Groupe de concertation	MAUVILAIN	Barbara
21.	Groupe de concertation	MAZERAND	Paul
22.	Groupe de concertation	MOURIER	Véronique
23.	Panel	MOUSSOUA	Marie Lucine
24.	Débat autoporté	NICOLAS	Julie
25.	Groupe de concertation	PILLET-WILL	Hélène
26.	Équipe organisatrice	PROTHAIS	David
27.	Panel	RACHEDI	Saphia
28.	Modératrice Groupe de concertation	RAMEL	Magali
29.	Panel	SABZE	Emmanuel
30.	Panel	SALAO	Malik
31.	Panel	SAPE	Abdoulaye
32.	Débat autoporté	SOUBIEUX	Pauline
33.	Groupe de concertation	SOULAGE	François
34.	Panel	TETE	Emeline
35.	Groupe de concertation	VANDIERENDONCK	Emilie
36.	SICNA	VAREILLE	Sylvie

## Annexe 2 : Déroulé de l'événement de restitution

Horaires	Séquence
14h - 14h20	<p style="text-align: center;"><b>SÉQUENCE D'OUVERTURE (PLÉNIÈRE)</b></p> <p><b>1. <u>Présentation du programme de la journée</u></b> : Objectifs, déroulé et règles du jeu</p> <p><b>2. <u>Moment d'interconnaissance : qui est qui ?</u></b>            Levez la main ou levez-vous quand vous êtes concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui a participé au panel citoyen ?</li> <li>• Qui d'entre vous a organisé des débats autoportés ?</li> <li>• Qui est membre du groupe de concertation ? et parmi eux qui est membre du CNA plénier ?</li> <li>• Y a-t-il des représentants de ministères ?</li> <li>• Qui fait partie de la cellule de la participation ? du SICNA ?</li> <li>• Qui fait partie de l'équipe d'organisation de la concertation ?</li> </ul> <p><b>3. <u>Propos introductif</u></b></p> <p><b>Objectif</b> : préciser la méthode utilisée par le groupe de concertation du CNA pour étudier l'avis du panel citoyen et le compte-rendu des débats autoportés.</p> <p><b>Intervenant</b> : Franck Le Morvan, président du Groupe de Concertation « Précarité alimentaire »</p>
14h20 - 16h	<p style="text-align: center;"><b>EXPLORATION DE L'AVIS, DES PROPOSITIONS CITOYENNES RETENUES ET NON RETENUES (EN 5 GROUPES)</b></p> <p><b>Modalités</b> : Les participantes et participants sont invités à échanger en groupes autour de panneaux</p> <p><b>Principes d'animation</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupes sont répartis dans l'espace, autour de panneaux (4 panneaux reprenant les recommandations de l'avis 91 « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire » dans chacune des 4 ambitions de l'avis et 1 panneau sur les propositions citoyennes non retenues)</li> <li>• Chaque sous-groupe change d'atelier toutes les 20 minutes.</li> <li>• Chaque groupe est accompagné d'<b>un facilitateur</b> ainsi que d'<b>un membre du groupe de concertation référent</b> pouvant témoigner des échanges au sein du groupe de concertation concernant le sujet/les propositions traitées, préciser des points éventuels de compréhension.</li> </ul>
16h	<p><b>PAUSE</b></p>
16h10 - 16h30	<p style="text-align: center;"><b>TEMPS DE CLOTURE (PLÉNIÈRE)</b></p> <p><b>1. <u>Retour sur la tonalité des échanges en groupes</u></b></p> <p><b>Intervenantes</b> :</p> <p>Magali Ramel, modératrice du Groupe de Concertation « Précarité alimentaire »            Marie Lucine Moussoua, participante du panel citoyen</p> <p><b>2. <u>« Et si c'était à refaire ? »</u></b></p> <p><b>Intervenants</b> :</p> <p>Virginie Lanlo, membre du Groupe de Concertation « Précarité alimentaire »            Lou Jayne Hamida, participante du panel citoyen            Franck Le Morvan, président du Groupe de Concertation « Précarité alimentaire »</p> <p><b>1. <u>Propos de clôture</u></b></p> <p><b>Intervenant</b> : Guillaume Garot, Président du CNA</p>

## Annexe 3 : Panneaux des ateliers en groupes

### Ambition A : Prendre le problème à la racine pour garantir l'accès de toutes et tous à l'alimentation

Leviers

Recommandations clés

Recommandations



Recommandations en lien avec la participation citoyenne



Propositions citoyennes significativement modifiées



1. Inscrire le droit à l'alimentation dans le droit français et européen et assurer les conditions de mise en œuvre d'une démocratie alimentaire



Reconnaître et mettre en œuvre le droit à l'alimentation, aller vers une démocratie alimentaire



3. Renforcer la stratégie interministérielle de l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité, suffisante, durable et choisie



2. Étudier l'impact d'un droit opposable à l'alimentation



4. Reconnaître et mettre en œuvre également le droit à l'eau

5. Expérimenter la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation



6. Intégrer les personnes en situation de précarité, au sein des instances nationales et locales préexistantes

Créer les conditions pour la participation et l'écoute des personnes en situation de précarité



7. Associer des citoyens et citoyennes, notamment des personnes en situation de précarité dans les politiques de prévention et de lutte contre la précarité

Changer le regard de la société sur la précarité alimentaire/ lutter contre les préjugés, les stigmatisations



9. Contribuer au changement de regard sur les personnes en situation de précarité



8. Garantir les moyens financiers et matériels nécessaires pour participer à ces instances ainsi qu'aux associations qui les accompagnent



10. Prendre en compte la problématique du coût de l'alimentation

Agir sur le pouvoir d'achat des ménages



11. Agir sur les ressources financières des ménages



12. Conduire une réflexion spécifique sur les déterminants de la précarité alimentaire des personnes en situation irrégulière



13. Prendre en compte les points d'attention du groupe de concertation sur le dispositif de chèque alimentaire durable

Agir sur l'environnement alimentaire : assurer une offre alimentaire suffisante, durable et de qualité



15. S'assurer de la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité pour tous et toutes dans tous les territoires

16. Reconnaître une exception agri-alimentaire

17. Prendre en compte dans les PAT la logistique et la mise en place de lieux de stockage de produits alimentaires



18. Rendre accessibles les formes d'agriculture respectueuses des sols et de la biodiversité



19. Renforcer l'action contre la précarité alimentaire à l'échelle européenne et mondiale par la coopération

## Ambition B : Mieux connaître la précarité alimentaire et mieux suivre les politiques visant à la prévenir et à la combattre

Leviers

Recommandations clés

Recommandations



Recommandations en lien avec la participation citoyenne



20. Améliorer la connaissance des situations de précarité alimentaire en France



22. S'appuyer sur les initiatives d'aller vers et qui répondent aux enjeux de lien social



21. Encourager les collectivités locales à constituer des réseaux pour développer leurs actions d'identification



23. Conduire des études spécifiques sur les paysages alimentaires, la précarité en milieu rural et la situation en Outre-mer

Diagnostic : améliorer l'identification et le suivi des personnes en situation de précarité

24. Confier à une instance permanente un bilan annuel des actions visant à l'accès à une alimentation de qualité des populations fragiles



25. Améliorer l'identification des besoins en produits alimentaires

28. Rendre compte précisément des aides fiscales pour l'aide alimentaire

Mieux suivre et évaluer les dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire au regard des besoins



29. Conduire une étude comparative des modèles de lutte contre la précarité alimentaire à l'international et leurs impacts



26. Développer des indicateurs globaux de l'impact des actions de lutte contre la précarité alimentaire

27. Quantifier le coût complet des dispositifs d'aide alimentaire existants



30. Permettre aux personnes en précarité d'être partie-prenante au suivi et à l'évaluation des dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire

# Ambition C : Améliorer l'aide alimentaire

Leviers

Recommandations clés

Recommandations

 Recommandations en lien avec la participation citoyenne

 Propositions citoyennes significativement modifiées

 31. Réaffirmer plus fortement l'inconditionnalité de l'accueil pour l'aide alimentaire d'urgence

 32. Limiter la fourniture de justificatifs pour l'aide alimentaire régulière

 33. Mettre à disposition un système partagé de "parcours"

 35. Mieux diffuser et concevoir l'information sur l'aide alimentaire et sur les initiatives citoyennes et solidaires

 36. Renforcer l'information sur l'accès aux droits des personnes

Améliorer l'accès à l'aide alimentaire

37. Former, maintenir et renforcer les compétences des travailleurs sociaux et des bénévoles en contact avec les personnes en situation de précarité par des témoignages et des expériences vécues

38. Assurer la mise à disposition de locaux dignes pour l'accueil des personnes demandant une aide alimentaire

Améliorer l'accueil

39. Mieux former à l'accompagnement social non conditionnel au sein du dispositif d'aide alimentaire

40. Favoriser l'éducation à l'alimentation saine et durable via des actions prenant en compte les préjugés et les injonctions

Améliorer l'accompagnement

41. Améliorer la coordination des acteurs de l'aide alimentaire à toutes les échelles

Renforcer la coordination des acteurs

42. Soutenir les initiatives autour de la coordination entre acteurs

43. Assurer, par un soutien financier adapté, que les modalités de l'aide alimentaire proposée répondent aux besoins et situations identifiées

Garantir la qualité des denrées alimentaires distribuées

44. Impliquer les personnes en situation de précarité dans la sélection des produits de l'aide alimentaire

45. Renforcer les contrôles portant sur les dons de denrées alimentaires pour s'assurer qu'ils se font dans des conditions loyales

46. Améliorer la qualité et la diversité des dons et des sources d'approvisionnement

47. Replacer les besoins des personnes au cœur des politiques d'aide alimentaire

48. Assurer la qualité des repas servis et l'accès à une cuisine en centres d'hébergement

49. Adapter l'offre aux régimes spécifiques (raisons culturelles et de santé)

Ajuster les financements des structures de l'aide alimentaire

50. S'assurer de la continuité du financement du programme de solidarité européenne

51. Systématiser un mode de financement pluriannuel

52. Poursuivre et consolider le contrôle des actions et des dépenses des associations d'aide alimentaire

53. Augmenter l'aide de l'Etat pour qu'une partie de l'aide alimentaire soit issue de production locale et durable

## Ambition D : Développer les initiatives complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire

Leviers

Recommandations clés

Recommandations



Recommandations en lien avec la participation citoyenne



Propositions citoyennes significativement modifiées

54. Donner les moyens nécessaires pour créer un observatoire permanent des dispositifs alternatifs existants

Soutenir les nouvelles actions de solidarité alimentaire



55. Améliorer l'accessibilité des épiceries sociales et solidaires ouvertes à tout public par des tarifs différenciés sur les territoires



58. Renforcer, via les PAT, les systèmes agroalimentaires locaux et durables en y intégrant l'ensemble des parties prenantes de la chaîne alimentaire

57. Développer et accompagner l'accessibilité des jardins partagés sur tout le territoire français



56. Soutenir les expérimentations et les initiatives de tiers lieux alimentaires qui ont un objectif d'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous



59. Inscrire la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire comme une composante de tous les PAT

60. Renforcer le maillage territorial

Développer la coordination territoriale et multi-partenariale de la lutte contre la précarité alimentaire

61. Reconnaître et assurer le rôle social de la restauration collective

62. Disposer d'une cartographie des aides et des tarifs préférentiels pour accéder à la restauration collective



63. Faciliter l'accès à des tarifs préférentiels des populations les plus précaires aux restaurants collectifs et au portage à domicile

Renforcer l'apport de la restauration collective



65. Multiplier les restaurants universitaires et les ouvrir le soir

66. Prendre en compte le rôle de la restauration collective au sein des PAT

67. Encourager l'accessibilité des cuisines collectives à d'autres publics et d'autres horaires

64. Soutenir les collectivités et la filière de la restauration collective, notamment sur le plan financier, pour faire face à l'inflation et leur permettre d'atteindre à minima les objectifs de la loi EGalim



68. Développer et renforcer l'accessibilité de la restauration collective dans les Outre-mer

69. Créer un fonds permanent pour accompagner des initiatives de solidarités alimentaires ouvertes à tous et tous

Créer les fonds dédiés permanents pour soutenir ces dispositifs

71. Veiller à ce que les économies sur la dépense fiscale induites par la baisse des dons ne se traduisent pas par une baisse globale des aides

70. Inscrire et pérenniser des financements territorialisés destinés au développement d'initiatives de solidarité alimentaire

## Panneau X : propositions du panel citoyen non retenues

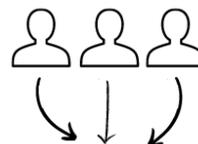
### Propositions du panel citoyen

Mettre en place un système de **carte alimentaire** permettant l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène dans tous les commerces pour que les personnes dans le besoin puissent s'alimenter dignement et de manière non discriminante. Le budget associé doit **s'ajouter aux minimas sociaux**.

Fixer un **quota minimum de produits issus de l'agriculture française** à prix abordable dans les supermarchés.

Réduire et bloquer **les prix de première nécessité**

### Réponse du groupe de travail du CNA



Synthèse sur le  
**chèque alimentaire**

Universalité ?      Accompagnement  
social ?



Conventionnement ?

Besoin d'une réflexion  
plus large et de précisions

Prix abordable ?

Modèle  
économique  
associé ?



Autres modes  
de production ?

Risques d'impacts sur les  
autres acteurs de la chaîne  
alimentaire

Répartition de la valeur ?

